



santésuisse

Communiqué

Berne, le 9 mars 2010

Santé publique : le Service statistique vaudois établit des comparaisons inadéquates

Le Service cantonal de recherche et d'information statistique du canton de Vaud (SCRIS) publie aujourd'hui un communiqué concernant les statistiques du domaine de la santé. En comparant « des pommes et des poires », ce communiqué donne une fausse image de la réalité.

L'année passée, santésuisse avait déjà dénoncé auprès des médias certaines méthodes de comparaison statistique du SCRIS. Le communiqué publié aujourd'hui nécessite à nouveau une mise au point.

La rigueur de l'analyse statistique nécessite en effet que l'on compare les mêmes domaines. Dans son communiqué, le SCRIS compare les coûts globaux de la santé sur une période arbitraire de 14 ans (1993 à 2007), avec les coûts spécifiques de l'assurance-maladie obligatoire, de 1996 à aujourd'hui, sur une base de moyennes ne correspondant pas à la réalité.

Cette juxtaposition de deux domaines différents donne une image totalement fautive du rapport entre les coûts et les primes de l'assurance de base. Selon la statistique officielle de l'OFSP, depuis l'introduction de la LAMal, la différence entre les coûts et les primes nets de l'assurance-maladie est de 4,4% dans le canton de Vaud, et non de 50% comme le laisse abusivement entendre le communiqué du SCRIS.

santésuisse souhaite que le SCRIS fasse preuve de la même rigueur méthodologique que l'Office fédéral de la santé publique ou l'Office fédéral des statistiques, dans un domaine aussi important que celui de l'assurance-maladie. Dans cette perspective, santésuisse salue toute information objective à la population sur les thèmes liés à la santé, car cela favorise la connaissance du système et la transparence sur les coûts et le financement.

Pour de plus amples informations:

Nello Castelli

Membre de la direction

Tél. 031 326 63 63

nello.castelli@santesuisse.ch

Ce communiqué peut également être téléchargé sous: www.santesuisse.ch